

La Municipalité vous informe

Lisses, le 22 avril 2020

COVID – 19 Informations

Chères Lissoises, Chers Lissois,

Afin d'assurer la sécurité de ses agents et de ses différents partenaires, la ville de Lisses a mis en place une caméra thermographique au pôle administratif du site des Malines regroupant plusieurs services (sports, techniques, finances, ressources humaines, informatique).

Grâce à cette caméra, les personnes entrant dans le bâtiment voient leur température contrôlée. Au-delà de 38°, un signal d'alarme se déclenche. Il est alors demandé à la personne de se rapprocher d'un médecin, afin de connaître les causes de sa fièvre. C'est une mesure de protection supplémentaire aux autres précautions d'usage et Lisses est la première ville de l'Essonne à mettre ce dispositif en place.

En complément, un investissement de caméras portatives thermographiques a également été réalisé. Elles permettront, post confinement, le contrôle dans les écoles, à l'accueil de loisirs et dans les salles accueillant du public.

Tout est mis en œuvre afin de faciliter le déconfinement et garantir une sécurité sanitaire maximale au plus grand nombre.

Suite à l'achat groupé de masques avec Grand Paris Sud et auprès d'un autre prestataire, la Municipalité réalisera une distribution de masques auprès des Lissois : il s'agira d'une dotation de 3 ou 4 masques par foyer. Cette distribution sera réalisée par des élus référents par quartier, en porte à porte et sans contact.

Dans les prochains jours, la vente de masques permettra à tous de s'équiper selon ses besoins.

La Région a par ailleurs permis la distribution de masques aux commerçants, dont l'ouverture est autorisée, afin de pouvoir continuer leurs activités en toute sécurité. Elle a été effectuée, le 21 avril, par Monsieur le Maire et le Premier Adjoint au Maire.

Suite à l'annonce du Ministre de l'Education Nationale du 21 avril, le retour à l'école se fera sur trois semaines : 11 mai pour les grandes sections, CP et CM2 ; le 18 mai le collège avec les sixièmes et troisièmes ; le 25 mai, pour les autres niveaux. Il a par ailleurs été indiqué que les élèves seront soit en demi groupe (avec un maximum de 15 élèves), soit en enseignement à distance, soit à l'étude si l'établissement le permet. Aussi, la Municipalité, déjà en lien avec l'Inspection académique, va pouvoir préparer le retour des enfants dans les écoles. Une information sera faite auprès des parents pour indiquer les modalités et mesures prises pour ce retour.

Enfin, dans l'attente du rapport qui doit être remis le 23 mai prochain, les dates des élections municipales ne sont toujours pas fixées. La date de juin semble, pour l'heure, compromise et un report après les vacances d'été se profile, voire pour mars 2021.

Pour toutes questions ou demandes, vous pouvez joindre le standard de la mairie du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h au 01 69 11 40 00. En dehors de ces horaires, vous avez la possibilité d'envoyer un message à infolisses@ville-lisses.fr. Enfin, toutes les informations utiles sont disponibles sur le site www.ville-lisses.fr ou sur le Facebook de la ville : MairiedeLisses.

Dans l'attente de nouvelles informations, respectez les consignes et appliquez les gestes barrières.

Bien sincèrement, *et prenez soin de vous et de vos proches.*

